

CONCOURS 2005 /2006
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

TROISIEME CONCOURS

le mardi 6 décembre 2005

Une série de questions portant sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation peut être confronté.

Durée : 1 heure 30

coefficient : 3

Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve

Il vous est demandé de rédiger sur la copie à l'aide d'un stylo à encre bleue ou noire. Les brouillons ne seront pas ramassés.

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe.

Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie. Rabattre la partie noircie et la coller en humectant les bords.

SUJET

Le centre de loisirs sans hébergement qui vous emploie s'implante dans une école élémentaire déjà fréquentée par la majorité des enfants en période scolaire.

Sachant que l'intégralité de l'école vous est ouverte et que le personnel de service est sensible aux préoccupations éducatives, le directeur du centre de loisirs vous demande de réfléchir aux aménagements possibles pour faire oublier le cadre scolaire aux enfants.

Quel accueil, quels aménagements de l'espace, sans oublier le temps de restauration, proposez vous ?